



20

MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DU MALI
AUPRÈS DES NATIONS UNIES
111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778
E-mail: malionu@aol.com

Vérifier à l'audition

Débat thématique de l'Assemblée générale

intitulé

**« Constatер les progrès, affronter les difficultés et redresser les
Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici 2015 »**

*le cap afin
d'atteindre*

Intervention de **Madame Ami Diallo**
Chargé d'Affaires a.i.
Mission permanente du Mali
auprès des Nations Unies

Au nom du Groupe des Pays en développement sans littoral

New York, le 2 avril 2008

**Monsieur le Président de la 62 session de l'Assemblée générale,
Mesdames et Messieurs ,**

Permettez-moi tout d'abord de m'acquitter de l'agréable devoir de vous remercier au nom du Groupe des pays en développement sans littoral, pour l'organisation de ce débat thématique sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Je tiens également à vous remercier pour la qualité et la pertinence des documents mis à notre disposition.

Je voudrais enfin remercier les éminents pannelistes pour les éclaircissements qu'ils nous ont apporté sur la situation des OMD. Je pense singulièrement au Dr. Paul Collier dont les travaux sur les pays en développement sans littoral ont retenu toute notre attention.

Notre groupe adhère totalement à la déclaration faite par le distingué Représentant d'Antigua-et-Barbuda au nom du groupe des 77 et la Chine.

Cependant, je voudrais insister sur des aspects qui touchent particulièrement le groupe des pays en développement sans littoral.

Monsieur le Président,

A l'aube du 21^{ème} siècle, ne pouvant nous accommoder de l'extrême pauvreté dans laquelle vivent des millions d'êtres humains alors que le monde regorge d'immenses potentialités, nous avons fait une déclaration dans laquelle nous avons, entre autres, exprimé notre ferme volonté de réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté d'ici à l'an 2015. Ceci visait à rendre notre monde plus digne de ses habitants en donnant à chaque habitant de la planète une qualité de vie meilleure.

Pour parvenir à cette fin, nous avons, au cours des réunions internationales qui ont suivi, pris d'importants engagements notamment :

- la mise en place d'un système de bonne gouvernance,
- l'élaboration et la mise en oeuvre des stratégies appropriées pour la réduction de la pauvreté ;
- l'octroi aux pays les moins nantis d'aide substantielle à concurrence de 0,7% du PIB des pays développés ;
- le transfert de technologie et le développement des infrastructures en faveur des pays du Sud.

Monsieur le Président,

Où en sommes nous, 7 ans après cette déclaration ? Des résultats encourageants ont, certes été obtenus à l'échelle mondiale et ce, dans l'ensemble des domaines, mais malheureusement leur ampleur varie selon les objectifs, les régions, les Etats et parfois même à l'intérieur des Etats.

Pour notre groupe, à savoir les pays en développement sans littoral, les chiffres parlent d'eux mêmes. Avec 12,5% de la superficie des continents et 4% de la population nous ne recevons que 0,3% du PIB mondial.

Le niveau d'enrichissement moyen par tête d'habitant est nettement en dessous de celui des autres pays en développement. Par exemple, de 2003 à 2004, alors que le revenu par tête s'est accru en moyenne de près de 5% dans les pays du Sud, les pays en développement sans littoral, en raison du coût de leur isolement, n'ont enregistré qu'un taux de 3,7%.

Monsieur le Président,

Le poids de l'enclavement pèse lourdement sur l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement dans les Etats membres de notre groupe.

Avec de très bas revenu dû au fait que nous ne bénéficions presque pas des avantages de la mondialisation, nous rencontrons d'énormes difficultés dans le financement de notre développement en général et en particulier le financement des programmes pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment, la lutte contre la malnutrition, la santé, l'éducation, la lutte contre le VIH/sida et les autres maladies.

Alors que les objectifs dans ces domaines sont presque atteints dans les pays du Nord, en 2006, dans la plupart des pays en développement sans littoral, environ la moitié des enfants en âge d'être scolarisé ne vont pas à l'école, il en est de même pour la malnutrition. A ceux là, il faut ajouter que plus des deux tiers de la population vivent avec moins de deux dollars par jours et l'espérance de vie ne dépasse guère 40 ans.

C'est dire, **Monsieur le Président**, que ce groupe mérite une attention particulière de la communauté internationale qui doit davantage se focaliser sur la mise en oeuvre du programme d'action d'Almaty, programme qui vise à réduire les effets néfastes de notre enclavement. La revue à mi-parcours dudit programme se déroulera les 2 et 3 octobre 2008. Cette revue sera précédée par une phase préparatoire qui a déjà commencé avec les deux réunions ministérielles sur les infrastructures et sur le commerce et la facilitation du commerce que nous avons tenues respectivement à Ouagadougou et à Oulan-Bator.

Elles ont fait ressortir des résultats mitigés en matière d'infrastructures et de participations des pays en développement sans littoral au commerce mondial. Ces Etats deviennent de plus en plus vulnérables à cause de l'augmentation inquiétante du prix des hydrocarbures qui pèse lourdement sur leur compétitivité en raison du renchérissement du coût des transports qui en résulte.

A cela il faut ajouter les effets néfastes des changements climatiques, qui accroissent les effets de l'isolement des pays en développement.

J'en appelle donc à la mise en oeuvre intégrale et diligente de ce programme d'Almaty sans nul doute d'accélérer l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement dans nos Etats membres.

C'est le lieu pour moi d'exhorter la communauté internationale, notamment nos partenaires au développement et nos voisins de transit à appuyer le processus de la revue de ce programme.

Je lance également un appel solennel pour le renforcement des capacités des agences et institutions des Nations Unies impliquées dans l'organisation de l'examen à mi-parcours du programme d'action d'Almaty, principalement le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement qui assure la coordination de son organisation.

Je ne saurais terminer sans vous remercier, Monsieur le Président, pour votre engagement personnel en faveur de notre groupe qui s'est entre autres traduit par la nomination d'un facilitateur à savoir le distingué Ambassadeur Représentant Permanent du Japon auquel, j'adresse la profonde gratitude de notre groupe.

Je vous remercie.